

J'ai donc admiré le discours, rempli de hauts principes, qu'a prononcé le député de Queens qui, même en faisant partie de l'opposition, a cru devoir corriger certaines impressions ou opinions de ses collègues conservateurs, justement en vertu de ce principe de l'union sacrée qui s'impose à nous sur cette question des relations internationales. Mais je crois que je dois corriger tout de même une affirmation que l'honorable député a faite, quand il a dit qu'il n'acceptait pas le point de vue de l'honorable député de Sherbrooke (M. Allard) qui avait dit précédemment, au cours de l'après-midi, que la province de Québec devait pouvoir conclure des ententes culturelles, avec la France en particulier, sans préjudice aux attributions du gouvernement fédéral. La thèse de l'honorable député de Sherbrooke m'a frappé. C'est un professeur en droit constitutionnel. Il sait de quoi il parle. Il a étayé ses affirmations au moyen d'arguments que je trouve sérieux. Comme l'honorable député de Queens m'a l'air très sincère dans son attitude, je lui suggérerais d'avoir quelques rencontres avec le député de Sherbrooke. J'ai l'impression qu'il ne s'agit que d'un malentendu entre les députés de Sherbrooke et de Queens sur cette question d'ententes culturelles que la province de Québec peut pouvoir conclure avec certains pays, la France en particulier, et qui se font d'après un mécanisme parfaitement acceptable aux responsables des Affaires extérieures et qui ne diminuent en rien leur prestige ou leur autorité.

Je suis, depuis des années, le déroulement de la politique extérieure de mon pays, et ça m'intéresse! Je vous ai dit que je voudrais apporter un témoignage: je crois personnellement que le chef du gouvernement et l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures forment un tandem particulièrement bien préparé à la mission importante qu'ils ont à remplir comme arbitres dans une foule de conflits que nous rencontrons justement dans ce monde en turbulence, sinon en ébullition, où tellement de pays menacent de «perdre le nord», pour employer une expression de chez nous. Je ne me fie pas à mon opinion personnelle mais à un témoignage très éloquent, à tous points de vue, que m'ont rendu certains journalistes américains et certains journalistes canadiens que j'ai eu l'occasion de fréquenter depuis plusieurs mois, et qui ont pu voir évoluer à l'ONU et au Lagos ou lors de conférences européennes, soit le très honorable premier ministre (M. Pearson), soit l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Monsieur le président, vous savez que des journalistes—ce n'est pas une race qui est portée à s'enthousiasmer pour le premier venu

—m'ont dit à plusieurs reprises leur admiration de voir le prestige que le très honorable premier ministre et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures exercent auprès des diplomates extérieurs, et tout le respect qu'ils inspirent. Combien souvent leurs suggestions et leurs propositions étaient acceptées d'emblée par les diplomates des pays étrangers! Je crois qu'il est important que ce témoignage soit rendu dans les circonstances, parce que je suis un de ceux qui croient que, s'il est un domaine très important pour grandir l'image du Canada et lui donner le plus d'influence possible dans le concert des nations, c'est le domaine des affaires extérieures. Nous devrions abolir la critique mesquine et destructive et essayer de maintenir la discussion sur un niveau élevé tel que l'ont fait la plupart des députés de la Chambre aujourd'hui, soit à un haut niveau constructif. Ils se sont justement préoccupés de ce souci de ne pas donner à d'autres nations, qui lisent nos délibérations dans les journaux, l'impression que sur la politique extérieure nous pourrions être divisés de façon qui, éventuellement, pourrait devenir désastreuse pour notre influence.

J'ai aimé aussi les discours de ceux qui ont dit bien haut que nous devons être solidaires de nos alliés dans ces deux mondes qui s'affrontent, de ceux qui ont la même idéologie que nous, de ceux qui comprennent le devoir de solidarité. On peut présenter, à l'occasion, des suggestions constructives; c'est dans l'ordre, mais dans la plupart des cas, de façon substantielle, constante et définitive, nous devrions nous serrer les coudes, si nous ne voulons pas être défaits par l'idéologie communiste qui s'évertue à absorber les nations trop faibles pour se défendre de cette influence néfaste.

Monsieur le président, j'en viens justement à la suggestion que je veux faire à la Chambre; c'est que dans le domaine des relations extérieures, nous devons manifester un souci constant de l'union sacrée pour maintenir très grande et très brillante l'image du Canada, pour l'agrandir si possible, pour accroître son influence au bénéfice de la paix et aussi au bénéfice du progrès des nations qui attendent beaucoup de nous, qui regardent de notre côté avec cette espérance que nous connaissons tous.

L'hon. M. Asselin: Monsieur le président, je voudrais également apporter ma contribution, mais d'une façon très brève, à ce débat sur les affaires extérieures.

Étant donné que le temps avance, je ne traiterai que d'une seule question, soit la présence aux Nations Unies d'une vingtaine de pays africains d'expression française.

En 1960, lorsque j'étais délégué aux Nations Unies, j'avais été spécialement chargé, par